

La Castelneuvoise



La vie municipale:

> Visite des élus des espaces et bâtiments communaux le 13/03/2021 :

Le 13/03/2021, l'équipe municipale a visité les différents espaces et bâtiments communaux : salle des fêtes, complexe sportif, gymnase, école, logements, chemins... Les élus ont eu l'occasion de découvrir la qualité des différentes infrastructures de la commune et de réfléchir à des optimisations.

> Rencontre ADAPEI Secteur Nord / Equipe municipale le 16/03/2021 :

Le 16/03/2021 les élus ont pu échanger avec Jean-Luc CHORIER, président de l'ADAPEI Drôme, et Chrystelle BREGOLI, présidente du secteur Nord Drôme. Ce fût l'occasion de présenter l'association parentale et de partager ensemble sur les besoins des personnes accueillies dans les établissements, et plus particulièrement ceux du Nord Drôme, l'occasion aussi de parler d'une société inclusive, des Droits et des Libertés de la personne en situation de handicap, de son droit à être accompagnée et sécurisée dans son parcours de vie. Merci à l'ADAPEI pour les échanges intéressants et constructifs qui ont suivi.

Commémoration de la Journée Nationale du Souvenir et du Recueillement de la guerre d'Algérie le 19/03/2021 :

Le 19/03/2021 s'est tenue la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. La cérémonie s'est déroulée à 17h sur la placette en cours de transformation. Organisée par la FNACA locale et la mairie, cette commémoration s'est déroulée en comité restreint pour respecter les mesures sanitaires. Raphaël BRUN, maire, a lu le message officiel de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre chargée de la mémoire et des anciens combattants en présence notamment de Joël VINCENT, président de la FNACA, de Châteauneuf-de-Galaure, des membres de la FNACA, des conseillers municipaux, deux porte-drapeaux et des musiciens de l'Union Musicale.

➤ Conseil Municipal le 22/03/2021 :

- Point sur le Personnel
- Validation :
 - o Reprise voirie lotissement Champbonin après levée des réserves
 - o Maitrise d'œuvre Zone sportive et ludique / Tarif salle du lavoir
 - o Tarif location balayeuse / Convention entretien ZA Les Airs 2021-2023
 - o Représentant de la commune CNR

Signature conventions avec le SDIS 26 le 30/03/2021 :

Signature de 2 conventions entre le SDIS 26, représenté par le président Laurent LANFRAY, et la commune, représentée par le Maire Raphaël BRUN :

- Une convention de disponibilité de 2 employés des services techniques pour les libérer de leurs obligations professionnelles afin de partir en intervention.
- Une convention pour faciliter l'accès aux services périscolaires et permettre ainsi la prise en charge des enfants de pompiers lorsqu'ils sont en intervention.

La disponibilité des Sapeurs-Pompiers Volontaires est indispensable pour le maintien d'un Service d'Incendie et de Secours de qualité sur l'ensemble de notre territoire!









La vie scolaire :

> Lycée les Mandailles : Un projet scolaire sur le harcèlement

Voulant faire prendre conscience de l'impact du harcèlement sur les victimes, Marc SYLVANT, Noémie MOUIN et France FILIPPI, étudiants en 2ème année BTSA Anabiotec au lycée des Mandailles, ont monté un projet sur le harcèlement scolaire.

Ils sont intervenus dans une classe de collège de leur établissement, afin de sensibiliser les collégiens. D'expliquer leur démarche : « Le but de notre projet consistait à essayer de faire réfléchir les adolescents et les dissuader. En France 1 élève sur 10 subit le harcèlement, soit 2 fois plus que dans les pays voisins. C'est pour cela que cette cause nous tenait à cœur ».

D'ajouter : « Nous avons choisi des collégiens, car le harcèlement touche plus les collèges que les lycées. Les jeunes se sont montrés intéressés et ont posé beaucoup de questions ». La responsable de vie scolaire, Madame Meynier, ayant reçu des retours très positifs, aimerait que les trois étudiants puissent réitérer leur intervention.

3 fois plus de harcèlement en France que dans les pays scandinaves. 2 fois plus de harcèlement qu'en Suisse et en Allemagne. Mais pourtant nous avons tout ce qu'il nous faut pour être heureux! Alons ensemble stoppens le hancèlement Et oui, être "seulement"

lbanroilleanneant d'east pour dine "La société d'aujourd'huic'est d'abord le "moi" et "les autres" après

Le 3020 : un numéro d'écout et de prise en charge au servio des familles et des victimes.

> "Ce qui m'effraie, ce n'est pas l'oppression des

l'indifférence des bons"

Martin Luther King

Que pensez-vous de cette

Travaux forestiers secteur Pré Cossin / Galaure :

Vous avez été nombreux à nous remonter votre étonnement et votre mécontentement à la suite de travaux forestiers sur le secteur Pré Cossin / Galaure. Effectivement différents travaux ont été entrepris ces dernières semaines sur ce secteur. Des abattages ont été réalisés par des propriétaires privés et plus récemment la municipalité a également procédé à des travaux importants.

Pourquoi ces travaux ?

Fin 2019 un épisode de neige exceptionnel a causé des dégâts importants sur les zones boisées de la commune : branches cassées et arbres déracinés.

Le secteur Pré Cossin / Galaure a été particulièrement impacté : arbres morts, branches instables... Ces différents éléments menaçaient la sécurité des promeneurs dont la municipalité est responsable.

L'équipe municipale a décidé de procéder à des actions sur ce secteur afin d'assurer la sécurité des promeneurs et de permettre une repousse optimale. Une entreprise de travaux forestiers a donc réalisé cette coupe au nom de la commune de Châteauneuf-de-Galaure.

Le résultat?

Tout comme vous, nous constatons et nous regrettons le résultat. Nous avions identifié des arbres à conserver, certains l'ont été, trop peu nous en convenons. Une nouvelle fois le résultat escompté n'est pas à la hauteur de nos espérances.

Et maintenant ?

Nous n'allons pas bétonner les lieux ou créer une plage pour le camping... La nature va reprendre ses droits petit à petit, et nous allons ensemble l'y aider.

Une première remise en forme du chemin et un nettoyage ont été réalisés par les services techniques municipaux. De nombreux bénévoles se sont également mobilisés le samedi 20/03 pour finaliser le nettoyage. Un broyage des branches a été réalisé et des copeaux ont été mis à disposition des habitants.

Un groupe de travail, piloté par le groupe « Horizon Vert » et composé d'élus et de bénévoles a été mis en place pour renaturaliser la zone : plantation, aménagement...







Zoom sur le groupe de travail...

Norbert COQUERAY, responsable du Comité Consultatif Environnement et du groupe Horizon Vert, nous parle de la constitution et des missions de ce groupe de travail.

« Dès le constat, avec le Comité Consultatif Environnement et le groupe Horizon Vert, nous avons échangé sur les actions qui visent à renaturaliser le site. Pour assurer cette mission, nous avons décidé de créer un groupe de travail composé d'élus, de bénévoles et d'experts locaux. L'objectif de ce groupe est de travailler ensemble pour réparer et redonner ce lieu aux Castelneuvois tout en conservant l'esprit « nature » de la zone.

Replantation ? Quelles essences ? Comment accompagner les « repousses » ?... Voici les premières questions sur lesquelles nous travaillons. Votre équipe municipale reste mobilisée sur les sujets écologiques et environnementaux. Les derniers projets réalisés (végétalisation de la traversée du village et de la Place du 19 mars 1962) et les projets futurs s'inscrivent dans cette dynamique.

Par ailleurs, la situation sanitaire nous oblige à décaler le « Nettoyons la nature » que nous avions prévu sur Avril. Nous espérons que cet événement pourra s'organiser sur Septembre. »



Aménagement Place 19 mars 1962 :

Les derniers aménagements de la place du 19 Mars 1962 sont en cours :

- Le nouvel espace commémoratif
- La rénovation des sanitaires
- La pose de la halle

L'objectif est de finaliser ces aménagements d'ici le 30/04/2021.







Projet d'aménagement de la zone Complexe Sportif :

Dans la dernière « La Castelneuvoise » de Mars 2021, nous vous présentions le projet global d'aménagement du Complexe Sportif. Ce projet est décomposé en 3 tranches. Volontairement le projet a été étudié avec une vision alobale. Chaque tranche sera étudiée et réalisée en suivant un budget défini en lien avec la capacité budgétaire de la commune et selon le montant des subventions obtenues (demande effectuée à hauteur de 80%). Nous travaillons actuellement sur la 1ère tranche qui comprend l'aménagement (chemin, table, banc...) et la création de 3 zones. Le total du projet pour la 1ère tranche s'élève à 352 040,40€ TTC :

- Zone 1 = 131 248.20 € TTC
 - Aire de jeux enfants (structure, balançoire...)
 - Aire de motricité
- Zone 2 = 109 606,20 € TTC
 - City Stade
 - Aire de fitness
 - Cheminement piéton
- Zone 3 = 111 186,00 € TTC
 - Pump track
 - Aménagement urbain (table de pique-nique + arbres)











De l'idée au projet…

Rodolphe BOUCHET et Cédric MENAGER, Conseillers et

membres du Comité Consultatif Travaux travaillent depuis plusieurs semaines sur ce projet.

« Fin 2020, le Comité Consultatif Travaux nous a missionné pour travailler sur l'aménagement d'une zone de loisirs pour les habitants de la commune autour du complexe sportif. Depuis plusieurs semaines de nombreuses actions ont été engagées : visites sur les lieux, rencontre avec des maîtres d'œuvre, échanges et consultations avec les habitants (familles, jeunes...) et avec différents acteurs de la commune (parents d'élèves, associations...). Toutes les idées ont été mises sur plan et différents fabricants d'équipements sportifs et d'aires de jeu ont été rencontrés.

Nous avons visité les installations des communes avoisinantes pour visualiser et s'assurer de l'évolution dans le temps des différentes structures. Des échanges et des nouvelles rencontres avec des élus, des habitants et des acteurs de la commune ont permis de finaliser un projet.

Projet qui, avec l'accompagnement du maître d'œuvre, a été chiffré par 3 entreprises différentes. L'estimation nous a permis de réaliser les demandes de subventions. Et dès que nous aurons connaissance des montants, le projet pourra être soumis définitivement au Conseil Municipal ».



Du côté du CCAS : Projet d'une complémentaire santé communale

La commune de Châteauneuf-de-Galaure désire mettre en place une complémentaire santé communale accessible à toute la population Castelneuvoise (étudiant, salarié, indépendant, retraité, entrepreneur...).

Pour que nous puissions prendre contact au plus tôt avec les différentes mutuelles de la région, veuillez-vous inscrire auprès de la mairie au 04 75 68 62 20.

Plus nous aurons d'inscriptions plus nous pourrons négocier le tarif.

Cette inscription ne vous engage en rien.



la vie associative:

▶ Bibliothèque L'oiseau Lire : * sous réserve des mesures gouvernementales

Depuis le 10/03/2021, la bibliothèque collecte vos instruments d'écriture usagés. Déchets acceptés dans le programme : tous les instruments d'écriture (à l'exception des crayons de papier et des craies) peuvent être collectés (stylos à bille, feutres, porte-mines, effaceurs, marqueurs, surligneurs, peu importe leur marque ou leur matière). Sont interdits = tubes de colle, gommes, règles et objets coupants.

> Amicale Boules: * sous réserve des mesures gouvernementales

Le boulodrome, avec l'autorisation de la FFSB, a réouvert ses portes depuis le 24/03/2021. Avec lavage des mains, port du masque, jouer sur 1 jeu sur 2 et en triplette maximum.

> Don du sang:

Au cours de l'année 2020, malgré la pandémie et les confinements nous avons pu organiser 4 collectes de sang qui ont vu 202 donneurs, soit une moyenne de 50,5 donneurs. Une très légère hausse annuelle de 4 donneurs. La tendance nationale est malheureusement en baisse. Un grand merci aux Castelneuvoises et Castelneuvois pour leurs dons. 51 donneurs dont 2 nouveaux se sont présentés lors de la première collecte du mois de mars 2021, **prochain rendez-vous le jeudi 3 juin entre 15h30 et 19h à la salle des fêtes.**

MJC: * sous réserve des mesures gouvernementales

LES VACANCES DE PRINTEMPS arrivent à grand pas.

De belles activités en perspectives pour les enfants de 3 à 15 ans aux Centres de Loisirs de la MJC de la Galaure. Pensez dès à présent à inscrire vos enfants sur St Uze ou St Vallier.

Les programmes sont disponibles sur notre site internet : micgalaure.iimdofree.com / Tél. : 04 75 23 79 63

> ADMR:

L'ADMR Moyenne Galaure recrute pour des jobs d'été => Envoyez votre candidature à Elodie : erey@admr26.fr

Info Covid-19:

> Centre de vaccination « mobile » Châteauneuf-de-Galaure :

Un centre de vaccination « mobile » ouvre à compter du 07/04 à la salle des fêtes de Châteauneuf-de-Galaure. Né de l'initiative du personnel de santé de la Maison médicale et rendu possible par la mise à disposition par la commune de sa salle et de matériel. Les horaires sont les suivants :

Mercredi: 08h00 – 12h00
 Jeudi: 13h00 – 17h00
 Vendredi: 13h00 – 17h00
 Samedi: 08h00 – 12h00

Téléphone pour la prise de RDV: 06 48 66 18 10

Centre de vaccination Saint-Vallier :

Des crénaux de vaccination sont ouverts au centre de vaccination Covid-19 de Saint Vallier. Sont concernés :

 les personnes de plus de 70 ans, le personnel de santé et de soin et les personnes ayant une pathologie à haut risque (sur certificat médical)

Les vaccinations se feront uniquement sur rendez-vous, soit par téléphone au **04 75 68 37 87**, soit directement en ligne sur <u>www.doctolib.fr</u>











Mairie de Châteauneuf-de-Galaure

7 Place de la Mairie 26330 CHATEAUNEUF DE GALAURE 04 75 68 62 20 mairie@chateauneufdegalaure.fr www.chateauneufdegalaure.fr



